



Alternance marketing après 30 ans

Par stephanedu

Bonjour à tous,

Je viens vers vous car je suis un peu perdu et j'aurais vraiment besoin de vos avis.

J'ai 32 ans et je suis en pleine reconversion. À la base, j'ai fait des études en langues étrangères, mais je n'ai pas réussi à trouver un job stable dans ce domaine, donc j'ai décidé de me tourner vers le marketing.

Actuellement, je fais un stage en marketing qui se termine fin septembre. Mais récemment, j'ai eu une super opportunité : j'ai trouvé une alternance en marketing et communication dans une entreprise vraiment intéressante. Du coup, je me suis inscrit dans une formation pour pouvoir faire cette alternance sur un an.

Franchement, pour moi c'est une super chance parce que je galère à trouver un CDI sans expérience, on ne me répond même pas pour des entretiens? Donc mon objectif, c'est clairement d'avoir enfin une vraie expérience grâce à cette alternance.

Le souci, c'est que je pense devoir quitter mon stage en août pour pouvoir commencer l'alternance en septembre.

Et là j'ai un doute : comme j'ai plus de 30 ans, je crois que je dois faire un contrat de professionnalisation. Mais j'ai lu que dans certains cas, il faut être inscrit à France Travail? sauf que comme je suis en stage actuellement, je ne peux pas m'inscrire comme demandeur d'emploi.

Du coup, ça me stresse un peu parce que j'ai peur que ça bloque mon alternance à la rentrée

Est-ce que certains d'entre vous sont déjà passés par là ?

Est-ce que c'est vraiment obligatoire d'être inscrit à France Travail dans ce cas ?

Et surtout, comment je peux faire pour ne pas rater cette opportunité ?

Merci beaucoup pour votre aide ?